



SYNTHESE DE LA REALISATION Des ACTIVITES DE LA SOFEPADI 2013

BENI Nord Kivu

ITURI Province Orientale

Les bénéficiaires ci-après ont été atteints par les activités :

De janvier à décembre 2013 : 845 nouveaux cas de Violences sexuelles ont été documentés L'âge de victimes identifiées varie entre 3 ans et 70 ans. Les victimes les plus touchées par les violences sexuelles sont celles dont l'âge est inférieur à 18 ans. Elles représentent 52% soit 440 VVS.

Au total 1122 agresseurs ont été répertoriés dont 775 civils soit 69% ; 140 militaires (FARDC, PNC, Gardes Parcs, ADF/NALU,...) soit 12,4 % et enfin 207 milices soit 18,4%. En matière de soins, sur 845 victimes identifiées, 478 ont été soignées avant 72heures soit 56,5% et 367après 72 heures soit 43,4%. 1090 victimes ont bénéficié des séances de détraumatisation animées par les psychologues, les assistantes psychosociales et les conseillères de terrain.

Pour L'année 2013, 356 victimes ont bénéficié de frais de transport contre 168 en 2012. Pour les 356 dossiers accompagnés devant les instances judiciaires de Beni et de Bunia. Il a eu 159 jugements rendus dont 141 condamnations, 18 acquittements.

A Beni : 84 dossiers dont 7 pour l'année 2012. Pour toute l'année 2013, il y a eu 25 jugements dont 5 pour les dossiers de 2012. Dans les 25 jugements obtenus, il y a 25 condamnations et 0 acquittement. Les peines vont de 7 ans à 20 ans de servitude pénale principale et les dommages et intérêts varient entre 1000\$ et 5000 \$.

A Bunia, l'accompagnement juridico-judiciaire ordinaire a été constitué de 150 dossiers dont 66 pour l'année 2012. Pour toute l'année 2013, il y a eu 56 jugements dont 50 condamnations et 6 acquittements. Les peines vont d'un an à 20 ans de servitude pénale principale et les dommages et intérêts varient entre 1000\$ et 5000 \$. 93 dossiers en instruction au niveau de différentes juridictions. 90 dossiers ont été défendus lors des audiences foraines organisées à Bunia par le TGI. Il y a eu 58 jugements dont 48



condamnations avec de peine de servitude pénale principale allant de 2 ans à 15 ans et DI allant de 1000 à 5000\$ Us et 10 acquittements pour absence de preuves ; 32 dossiers en continuation.

En plus de ce qui précède 32 dossiers de violences sexuelles ont été soutenus par SOFEPADI dans les différentes audiences foraines organisées par le TGI, la cour d'appel de Kisangani et la cour militaire à Bunia et une autre organisée par le TGI à Mahagi. En somme, il ya eu 20 jugements dont 2 acquittements, 10 dossiers pris en délibérés et 2 dossiers en continuation.

Pour l'année 2013, dite transitoire du programme triennal 2014-2016, 356 dossiers ont été soutenus par les cliniques juridiques de SOFEPADI dont 84 à Beni et 272 à Bunia. De ces 356 dossiers accompagnés: 159 jugements ont été décrochés dont 141 condamnations dont 18 acquittements. 187 dossiers restent en cours d'instruction, 10 dossiers pris en délibérés. Pour les 159 jugements obtenus nous avons 141 jugements gagnés : les peines varient entre 3 ans à la servitude pénale à perpétuité et les dommages et intérêt estimés en francs Congolais pour une valeur comprise entre 150\$ et 10 000\$ USD. 18 jugements dont les prévenus ont été acquittés pour insuffisance de preuves surtout, mort de prévenus et désistement de la victime en plein procès.

De janvier à décembre 2013, un an durant SOFEPADI a facilité la tenue logistique de 5 audiences foraines, auprès des juridictions tant civiles que militaire de Beni et de Bunia.

- En 2013, VVS ont bénéficié des fonds pour les activités génératrices des revenus : Beni 29 et BUNIA 13 SVS réinsérées en AGR. Les victimes et les familles de VVS ont témoigné d'une évolution positive, 42 ayant reçu les fonds de réinsertion, évoluent bien avec les activités choisies, elles se constituent des épargnes chaque fin de la semaine en raison de 2,5\$USD par personne. Par ailleurs 47 survivantes ont été réinsérées en kits de coupe et couture, en fil de tissage de paniers, dans les CAM de Kokola, Mavivi, Oicha et Mangango ; en plus de cela 31 personnes dont 24 femmes et 7 hommes ont bénéficié des séances de formation en transformation des produits agricoles dont le raffinage d'huile de palme, la fabrication artisanale du sucre, la farine enrichie de soja, préparation des galettes,...



- En 2013, 155 **victimes** ont été encadrées dans 10 centres d'apprentissage de métiers en coupe et couture, broderie, tricotage, fabrication des savons, vannerie et pâtisserie.
 - Axe Bunia : Nyakunde, Dele, Cantonnier, Bunia, Nizi et Ndrele
 - Axe Beni : Mangango, Mavivi, Oicha et Kokola.
- L'année scolaire 2012-2013, 50 SVS scolarisés à Bunia dont 15 à l'école primaire et 35 à l'école secondaire. A Beni: 67 dont 23 au primaire et 44 aux humanités, sur l'axe Gety Boga : 20 à l'école primaire et 21 aux humanités ; 5 à l'université. Notons aussi que parmi les 58 élèves du primaire, 8 sont des enfants issus de viol. sur 158 victimes scolarisées 119 ont réussi soit 75,3%, toutes les 5 victimes qui ont bénéficié de l'appui au niveau supérieur (faculté de droits, économie, santé publique et management) ont réussi et sont monté de promotion.
- animateurs de la société civile : confessions religieuses, associations féminines, associations des jeunes, organisations des droits de l'homme, associations savantes, diverses corporations et syndicats, structures basiques de santé, leaders coutumiers ont été sensibilisés sur les violences faites aux femmes, la paix et la lutte contre l'impunité, les violences basées sur le genre, le planning familial, la lutte contre les IST et le dépistage volontaire contre le VIH/SIDA...
- 843 séances de sensibilisation réalisées sur terrain. Au total 51033 personnes ont été sensibilisées dont 22 882 femmes, 16 386 hommes et 11765 jeunes et enfants. Les séances de sensibilisation ont été tenues dans les villages, les écoles, les églises, les centres médicaux, les regroupements des jeunes,... Cette augmentation des séances de sensibilisation est due au projet de sensibilisation appuyé par PNUD dans 4 sites en Ituri dont 2 en territoire de Djugu et 2 en territoire de Mahagi.
- Les femmes victimes des violences sexuelles s'expriment, dénoncent leurs bourreaux. Certaines d'entre elles initient des plaintes et saisissent la justice pour obtenir la réparation des dommages subis et la condamnation des agresseurs. Les cours et tribunaux améliorent les rapports avec les défenseurs des victimes des violences sexuelles et produisent des rapports spécifiques sur les cas de violences sexuelles traités par ces juridictions ;



- La reprise, depuis octobre 2010, du Centre médical de MSF « KARIBUNI WA MAMA » a une influence majeure sur le nombre de femme qui sont prises en charge et sur les coûts de fonctionnement de SOFEPADI. Outre les coûts des soins aux victimes, la charge du personnel (24) et le frais de fonctionnement du centre demeurent très élevés.

Pour cette année 2013, le centre a enregistré en moyenne 32 consultations par jour, pour tous les services confondus : victimes de violences basées sur le genre, soins des IST, planning familial et CDV. Actuellement la moyenne mensuelle est de 950 à 1100 personnes. Cette diminution de fréquence est due à la rigueur dans le service de planning familial. Cependant avec la qualité des soins que nous apportons aux bénéficiaires le centre connaît une grande fréquentation. Le centre lui-même est unique en district de l'ituri qui offre des services spécifiques gratuits aux VVS, comme la trithérapie et la disponibilité de kit Pédiatriques. Le personnel suivant travaille au Centre médical Karibuni wa Mama : un Médecin, 9 infirmières, 2 femmes de ménages ou hygiénistes, une psychologue secondée par 2 assistantes psychosociales, 2 chauffeurs, 2 animatrices, un logisticien. Un Administrateur Assistant, une caissière et une coordinatrice. Ce qui fait un total de 24 personnes. Pour la continuité des activités médicales au sein du centre, la contribution de MSF est demeurée importante en 2012, mais a été réduite en 2013 (phasing out) et ceci aura des conséquences importantes sur le budget de SOFEPADI et sa capacité de prendre en charge les VVS, d'assurer les soins contre les IST, de garantir la maternité responsable aux couples et faciliter le conseil pour le dépistage volontaire à l'avenir.

Le centre a mis en œuvre les activités suivantes :

Activités	Prévues	Réalisées en 2013
SGBV - VVS	900	574
Planning familial PF consultations		732
<i>Dont demande d'implant</i>		528
Soins des IST		9383
<i>Dont partenaires</i>		1435
Conseil Dépistage Volontaire CDV (SGBV+IST)		3756
<i>Dont positif</i>		180
<i>Dont survivante de VVS</i>		8
Total	900	



ETUDE COMPATATIVE

Entre 2010 et 2013, SOFEPADI a initié et exécuté un programme triennal de lutte contre les violences sexuelles et la résolution pacifique des conflits.

Ce programme nous a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Pour l'année 2012, un total de **607** nouveaux cas a consulté. 56% des survivants ont été prises en charge en **moins de 72 heures**, soit une augmentation de 12% par rapport à 2011. L'objectif à court-terme est que 60% des victimes se déclarent en moins de 72 heures.
- **40%** survivants ont **entre 19 et 45 ans**, et 31% entre 13 et 18 ans. Un peu plus de la moitié des victimes viennent de **Bunia et les autres viennent des environs de Bunia dans un rayon d'environ 80 km**
- Sur l'ensemble de ces nouveaux cas, **95%** ont été vacciné contre l'hépatite B et 290 ont reçu la prophylaxie au VIH.

607 certificats médicaux ont été rédigés, 44 survivants ont bénéficié de la réinsertion en activité génératrice de revenus (AGR) et 76 enfants ont bénéficié d'une réinsertion scolaire.

- 98 Agressors ont été portés devant la justice dont 48 condamnations et 10 acquittements. Aucune victime n'a reçu de réparation.

Note : 2010 à Décembre 2013, SOFEPADI a identifié et pris en charge 3072 nouveaux cas de violences sexuelles en territoire et ville de BENI , en ITURI et à Kinshasa.

Conclusion : La lutte contre l'impunité des crimes sexuel est étroitement lié à l'insécurité qui règne en RDC dans sa partie Est. La justice est couteuse et la procédure judiciaire congolaise est couteuse.

La SOFEPADI est motivée et déterminée à porter la voix des victimes de violences sexuelles malgré le contexte insécurité pour les Défenseurs des Droits de Femmes.

Janvier 2014

Pour la SOFEPADI